



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 15 juin 2020



A l'initiative du Fonds Nominoë et avec le soutien de ses mécènes, le CHU de Rennes lance une étude de prévalence sérologique au service des 13 000 professionnels hospitaliers du GHT Haute –Bretagne, en partenariat avec la société bretonne NGBiotech

L'épidémie de COVID-19 est toujours présente et la population travaillant dans le milieu du soin reste la plus exposée au virus SARS-CoV2. Afin d'adapter sa politique de protection de ses professionnels , grâce au Fonds de dotation du CHU Nominoë, un partenariat d'innovation a été mis en place pendant la crise Covid 19 entre le CHU et la société bretonne NGBiotech qui produit un test sérologique permettant un diagnostic rapide .Ce partenariat permet de lancer une étude de prévalence sérologique chez le personnel hospitalier au profit des professionnels du CHU et des 10 établissements du groupement hospitalier de territoire (GHT) Haute- Bretagne qui se verront offrir par le fonds ce test sérologique. Le but de cette étude, outre son intérêt épidémiologique, est de mieux comprendre les facteurs associés à la contamination des professionnels pour identifier la meilleure stratégie de prévention pour eux-ci.

Qualifiés « d'arme diagnostique supplémentaire » par le Ministre de la Santé, Olivier Véran, lors des questions au Gouvernement du 19 mai, les tests sérologiques vont pouvoir être étendus à tous les soignants à l'hôpital, en Ehpad, en établissement médico-social, en ville sur prescription médicale. Cette recherche multicentrique est menée par le Dr Ronan Garlantézec MCU-PH, épidémiologiste au service de santé publique et épidémiologie, et par le Pr Christophe Paris, chef du service de santé au travail et pathologie professionnelle et coordonnée par la Direction de la Recherche et de l'Innovation du CHU de Rennes. Son objectif est de déterminer la proportion de la population hospitalière du GHT ayant été contaminée par le virus SARS-COV2, de mieux comprendre les éventuels facteurs associés à cette contamination (paramètres sociodémographiques, facteurs de risques cliniques et environnementaux, caractéristiques professionnelles...), ainsi que d'évaluer l'impact de la politique de protection des salariés mise en œuvre.

Un test sérologique rapide et simple

A l'initiative du comité scientifique du Fonds Nominoë et grâce au soutien financier de ses mécènes, le CHU de Rennes utilisera les tests sérologiques rapides mis au point par la société bretonne NG Biotech pour réaliser cette enquête épidémiologique. « NG-Test® IgG-IgM COVID-

Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – direction.communication@chu-rennes.fr



19 » est un dispositif exclusif permettant de réaliser rapidement le prélèvement et la détection du virus ; il est marqué CE et agréé par la HAS. Ce test sérologique en bandelette permet de détecter et de différencier simultanément les anticorps IgM (immunoglobulines M) et/ou IgG (immunoglobulines G) produits par l'organisme lors de l'infection du virus SARS-CoV-2 en seulement 15 minutes et par une simple piqûre au doigt. Le résultat obtenu indique le statut immunitaire de la personne, si elle est ou a été en contact avec le virus.

« La mobilisation des Bretons au sein du Fonds Nominoë a permis l'achat de 13 000 tests auprès de NG Biotech. Grâce à ces tests commandés en avant-première il y a un mois par le Fonds, nous allons très rapidement pouvoir offrir un test aux personnels hospitaliers du CHU de Rennes et des établissements du GHT Haute Bretagne » souligne Véronique Anatole-Touzet, Directrice générale du CHU de Rennes support du GHT et également Présidente du Fonds Nominoë.

Une étude en plusieurs phases pour un suivi de l'évolution de la prévalence sérologique

Après une phase de validation du test NG Biotech auprès d'un échantillon de 240 professionnels du CHU de Rennes, **une enquête transversale de séroprévalence auprès de 13 000 professionnels volontaires des établissements du GHT Haute Bretagne** sera réalisée sur 6 semaines environ à partir du début du mois de juin. Après réalisation du test NG Biotech par une infirmière spécifiquement formée, le professionnel répondra à un auto-questionnaire court (établissement, caractéristiques démographiques, profession, service, pathologie chronique, signes cliniques, tabagisme...). Le résultat du test sera ensuite détaillé et expliqué par l'infirmière. Les participants avec un résultat positif au test, seront orientés vers la plateforme d'appel COVID-19 - santé au travail du CHU de Rennes où des informations complémentaires leur seront fournies et une consultation en santé au travail leur sera proposée. Il sera rappelé qu'un résultat positif n'induit pas nécessairement une protection contre la maladie et que le respect des gestes barrières et l'utilisation des EPI (équipements de protection individuels) restent la meilleure des protections. Les auto-questionnaires complétés, ainsi que le résultat des tests seront ensuite anonymisés pour être analysés dans le cadre de l'étude.

Une enquête plus détaillée sur les facteurs associés et le vécu de l'épidémie auprès d'un échantillon de 1 000 professionnels du CHU de Rennes sera également conduite. En plus du test NG Biotech et de l'auto-questionnaire court, ces participants appartenant à des services COVID et à un échantillon de services « témoins » répondront à un questionnaire complémentaire afin de recueillir notamment des données sur l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) et leur vécu de la période épidémique.

Enfin, un suivi de la séroprévalence auprès de deux échantillons de professionnels (120 et 500) du CHU sera également réalisé pour décrire l'évolution au cours du temps de la séroprévalence (J30, J90 après la première sérologie).

A J30 et J90, un échantillon de 120 professionnels (issu de la phase de validation du test NG Biotech) remplira un questionnaire de suivi, et pourra bénéficier d'un nouveau test NG Biotech et d'une prise de sang (sérologie ELISA).

A J90, un échantillon de 500 professionnels tirés au sort remplira un questionnaire de suivi et pourra bénéficier d'un nouveau test NG Biotech.

Pour mener cette étude, des équipes d'investigation composées d'IDE et d'étudiants en médecine ou de techniciens d'étude clinique se déplaceront dans les unités de soins pour proposer l'étude aux professionnels, recueillir leur consentement, réaliser le test et le questionnaire. Les questionnaires « anonymisés » seront scannés et exploités par le service d'épidémiologie et de santé publique du CHU. L'étude baptisée AntiCoV HB a reçu l'avis favorable du Comité de Protection des personnes le 28 mai 2020.

Les enseignements tirés de cette étude permettront de **faire avancer la connaissance médicale concernant les mécanismes immunitaires liés à l'infection COVID-19**, y compris son évolution dans le temps, pour lequel nous disposons encore de peu de données. Le résultat des tests sérologiques et l'exploitation des questionnaires permettront de mieux comprendre les facteurs d'exposition des professionnels de santé au virus et *« de développer de meilleures stratégies de prévention et de protection de nos professionnels. Cette politique de test constitue un élément de notre politique sociale au service des salariés. Ce sera également la première étude de cette ampleur, menée au plan national, qui permettra de mesurer la prévalence COVID-19 dans la population des salariés hospitaliers »* précise Véronique Anatole-Touzet.

La Bretagne ayant été moins touchée que d'autres régions, cette **étude permettra également de mesurer plus précisément l'impact de l'épidémie chez les professionnels hospitaliers**. Depuis le début de l'épidémie, 72 professionnels du CHU de Rennes ont été infectés par le COVID-19 sans que l'origine de la contamination ne soit attestée (dans le cadre professionnel ou privé). Cela représente moins de 1% du personnel (+ de 9000 professionnels au CHU) ; en comparaison, le nombre de personnes infectées en Bretagne est de 2% de la population.

L'engagement de Nominoë au service des soignants et professionnels de santé

Lancé par le Fonds Nominoë dès l'apparition du COVID-19, le fonds d'urgence dédié aux soignants a suscité de formidables élans de générosité. Entrepreneurs bretons, particuliers, artistes, sportifs, étudiants, détenus, associations ou clubs philanthropiques,... ont souhaité apporter leur contribution auprès du fonds, permettant aux professionnels du CHU de bénéficier de 3 types d'actions :

- Installation d'équipements de confort (fauteuils de repos, cocons à sieste, ...) dans les salles de repos des soignants.
- Don d'un masque en tissu Nominoë/Armor Lux pour la vie personnelle
- Offre d'un test sérologique permettant à l'ensemble du personnel du CHU et du GHT Haute Bretagne de connaître son statut immunitaire vis-à-vis du COVID et de mener une étude de prévalence permettant de contribuer à la recherche épidémiologique sur la maladie.

A propos du CHU de Rennes

Le CHU de Rennes est un établissement d'excellence au service de la population bretonne. Il propose une offre de soins, de premier niveau, aux Rennais et Bretons mais également une offre de recours aux niveaux territorial, régional et national. Il dispose d'un plateau médico-technique de pointe, dédié au diagnostic et à la médecine interventionnelle. Chaque jour, les 9 260 professionnels du CHU, dont près de 1000 médecins, répondent aux enjeux de santé publique en s'investissant dans toutes les activités pour l'urgence comme pour les activités programmées. Le CHU est également en 1^{ère} ligne pour faire face aux crises sanitaires comme le COVID-19. 10 plateformes et infrastructures de recherche de haut niveau, font du CHU un acteur majeur sur le plan de la recherche et de l'innovation.

Pour en savoir plus : www.chu-rennes.fr

A propos du Fonds Nominoë

Plaçant le patient au cœur de son engagement, le Fonds Nominoë est un trait d'union entre les bretons et l'hôpital et un levier pour améliorer la vie des patients et des soignants au CHU de Rennes. Avec le soutien de près de 1500 mécènes et donateurs parmi lesquels les Groupes Legendre, Le Duff, Altho, La Fondation du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine, Kreizig, Brilhac, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Crédit Mutuel Arkéa, BNP Parisbas, Galapagos, Enthéos, LM Investissement, Axa, Apixit, GC Invest, Cap Transactions, Fondation Vinci, Minoterie Bertho, La

Vivière, Ecofeutre, Atouts Pays-de-Rance, la Fondation Jean Goubin, GMF, Bordet Electro Thermique, CGP Expert, BST, Ker Ronan, Bretagne Gourmets, Xaap, Banque de France, Trin Partners, Talenz, Swing international, MBA mutuelle, Interdigital , Roazhon celtic kop, Lions Club Rennes Vallée de la Seiche, Le Rotary Club Rennes Sévigné Triskel, Loc Maria, Deltadore, Brimalou, L'atelier du Large, Pagnol en fête, CSE Banque de France, L'Amicale des donneurs de sang, La compagnie La cour aux dames, Nicot Archi, BDE ESC Rennes, Le Guevel, ... et les philanthropes Jean-Paul Legendre, Alain Glon, Alain Le Roch, Jean Blot, Pierre Le Duff, Nominoë finance des projets innovants utiles à la prise en charge de nombreuses pathologies (cancer, maladies dégénératives, maladies génétiques,...) et des équipements pour améliorer le confort des patients, de leur entourage et des soignants.

En rejoignant Nominoë, chacun peut améliorer la vie des patients et des soignants du CHU de Rennes. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant sur l'impôt sur le revenu et 60% sur l'impôt sur les sociétés.

Pour en savoir plus : www.fonds-nominoë.fr